SAILLY-LEZ-LANNOY
Village au coeur

Commune de Sailly-lez-Lannoy

République Française

Département du Nord
Arrondissement de Lille
Canton de Villeneuve d'Ascq

ARRETE MUNICIPAL

2026/171

OBJET :

Réglementation de la circulation
Travaux : 4 Allée du CHARRON

Le Maire de la Commune de SAILLY lez LANNOY,
Vu les articles L 131-2 et suivants du Code des Communes,
Vu l'article R 26-15 du Code Pénal,
Vu la demande de travaux, 2026-1193796 Branchement Eau – Réparation au niveau du 4 Allée du Charron
Vu la demande d'arrêté de voirie présentée le 12/10/2026 par l'entreprise Noréade centre de Pecquencourt Nord 37 rue d'Estienne d'Orves TSA 52500 59146 Pecquencourt
Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de rappeler et de prescrire toutes mesures propres à assurer la sécurité et la commodité du passage dans les rues, trottoirs, etc...

ARRETE

Article 1 : A compter du 12/10/2026 pour une durée de 12 jours, restriction sur section courante, deux sens de circulation concernés sens des points de repères décroissants, empiétement sur chaussée circulation des véhicules en tout genre sera limitée à 30 km/h au niveau du 4 Allée du Charron

Article 2 : Une signalisation appropriée sera mise en place et entretenue par Noréade chargée de l'exécution des travaux afin d'éviter tout accident. Toute infraction sera poursuivie conformément aux lois et règlement en vigueur.

Article 3 : Une copie du présent arrêté devra être affichée sur les chantiers.

Article 4 : Monsieur le Secrétaire général de mairie, Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie de Baisieux et l'entreprise sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

10 rue de la Mairie 59390 Sailly-lez-Lannoy Tél : 03 20 20 06 46 Fax : 03 20 66 06 18
service.administratif@saillylezlannoy.fr www.saillylezlannoy.fr

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa publication et sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait à Sailly lez Lannoy, le 12/10/2026
L'Adjoint au Maire délégué

Benoit VANDYSTADT

10 rue de la Mairie 59390 Sailly-lez-Lannoy Tél : 03 20 20 06 46 Fax : 03 20 66 06 18
service.administratif@saillylezlannoy.fr www.saillylezlannoy.fr